

Les classes populaires et l'université : la licence... et après ?

The working classes and university: a Master... then what?

Las clases populares y la universidad: ¿ la licenciatura... y después?

Arbeitermilieu und Universität: licence (6. Semester) und danach?

Cédric Hugrée



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/1318>

DOI : 10.4000/rfp.1318

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 47-58

ISBN : 978-2-7342-1155-6

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Cédric Hugrée, « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 167 | avril-juin 2009, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/1318> ; DOI : 10.4000/rfp.1318

Les classes populaires et l'université : la licence... et après ?

Cédric Hugrée

Cet article analyse la poursuite d'études universitaires des enfants des classes populaires salariées ayant connu la seconde explosion scolaire, à partir d'une exploitation secondaire de plusieurs grandes statistiques nationales. En se centrant sur les titulaires d'une licence ou d'un diplôme universitaire supérieur, ce texte met en lumière la part croissante d'enfants de ces milieux qui accèdent à ces diplômes universitaires à partir des années soixante-dix. L'occasion est alors donnée d'interroger les insertions et mobilités sociales qu'ont connu ces jeunes diplômés populaires à l'issue de leur formation initiale.

Descripteurs (TESE) : classe sociale, diplômé de l'enseignement supérieur, insertion professionnelle, mobilité des étudiants, université.

Le retour d'une partie de la sociologie aux enquêtes sur les milieux populaires, à la fin des années quatre-vingt-dix, a placé la question des rapports intergénérationnels au centre des débats. Les travaux sur les ouvriers de l'industrie (Beaud & Pialoux, 1999), sur les ouvriers ruraux (Renahy, 2005) ou même sur les « fractions honorables » du salariat d'exécution (Cartier, 2003) ont en effet largement éprouvé et attesté l'hypothèse d'une crise de reproduction des classes populaires émise par Olivier Schwartz (1998) et Gérard Mauger (1998, 2006). La question scolaire a pris dans cette optique une dimension particulière : « arme des faibles » pour Laurence Ould-Ferhat et Tristan Poullaouec (2005),

les diplômes et l'investissement scolaires sont aussi vus comme les pendants de la déstructuration des espaces populaires traditionnels (Baudelot, 1992 ; Schwartz, 1998 ; Beaud, 2002), voire comme leur cause (Mauger, 2006, p. 35). Si ces analyses sont à l'origine d'un renouveau des connaissances sur les classes populaires (1), elles n'ont que très peu abordé la question spécifique de leurs diverses stratégies de mobilité sociale (Noiriel, 1986, p. 287), réduisant le plus souvent celles-ci au cas de la « grande traversée de l'espace » (Lahire, 2006, p. 411) incarnée par le « transfuge de classe » (Terrail, 1984a). La mobilité scolaire et l'amélioration des scolarités des enfants d'origine populaire, soulignées lors de la première

explosion scolaire par Jean-Pierre Terrail (1984a, 1984b), ont certes été au cœur des interrogations sur l'ouverture du secondaire puis des premiers cycles universitaires (Molinari, 1992 ; Bourdieu & Champagne, 1993 ; Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2005), mais rarement ces enquêtes ethnographiques ou statistiques ont interrogé les mobilités scolaires et sociales des étudiants qui ont prolongé leurs parcours au-delà du premier cycle universitaire. En fait, si la sociologie ne s'est pas totalement désintéressée des devenir des diplômés du supérieur long d'origine populaire, les rares enquêtes ont plutôt privilégié quelques exemples de destinées, à défaut de les considérer dans leur ensemble : les ingénieurs pour le travail de Jean-Paul Laurens (1992) et, de façon indirecte, les entrepreneurs et cadres pour l'enquête d'Emmanuelle Santelli (2001) (2). La plus récente exploitation statistique de Sibylle Gollac (2005) sur la fonction publique n'échappe pas à cette règle : c'est essentiellement au détour d'études de certaines destinées professionnelles et sociales que sont découvertes les trajectoires ascendantes des diplômés d'origine populaire, et non à partir de leur origine.

Cet article revient donc principalement sur les socialisations et les trajectoires d'insertion des diplômés d'origine populaire de la seconde explosion scolaire, ayant obtenu un diplôme égal ou supérieur à la licence. Par souci de lecture, lorsque nous évoquerons dans le texte les « titulaires de licence », nous renverrons en fait aux titulaires de licence ou d'un diplôme universitaire supérieur. À ce titre, ce travail se situe davantage à l'intersection des réflexions sur les nouveaux rapports entre les classes populaires et l'école (Baudelot, 1992 ; Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2004) et d'une sociologie des mobilités scolaires et sociales sensible aux déplacements sociaux « ordinaires » (Lahire, 2006 ; Cartier, Coutant, Masclat *et al.*, 2008) que dans les questionnements traditionnels de la mobilité sociale intergénérationnelle (Merllie & Prévot, 1997 ; Vallet, 1999 ; Chauvel, 2002) ou dans ceux sur la « démocratisation » de l'enseignement supérieur (Thélot & Vallet, 2000 ; Merle, 2002 ; Duru-Bellat, 2006 ; Albouy & Tavan, 2008 ; Pinto, 2008).

Dans un premier temps, cet article porte sur l'intérêt d'étudier spécifiquement la part des « enfants de la démocratisation » (Beaud, 2002) sortie diplômée de l'université. En rendant visible cette fraction singulière de la jeunesse populaire contemporaine, on interroge les socialisations et les parcours qui la distinguent à la fois de ses homologues engagés sur les voies de la reproduction mais aussi des « malgré-nous des études longues » (Beaud, 2002, p. 23-26). Ces premiers résultats offrent ainsi la possibilité d'une

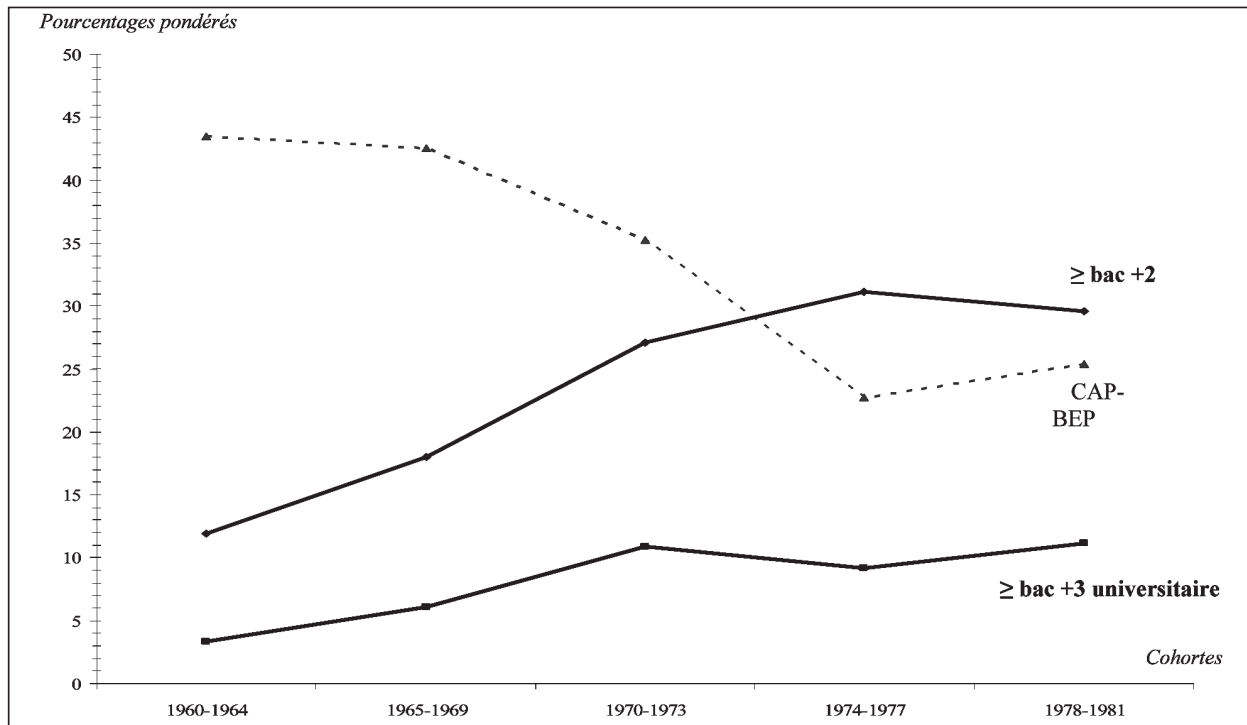
discussion des catégories sociologiques traditionnellement mobilisées pour appréhender la poursuite d'études en milieux populaires. Dans un second temps, ce texte interroge les premières mobilités sociales qui se déroulent au début de la vie active de ces diplômés de l'université : à la fin des années quatre-vingt-dix, le constat de la dégradation des conditions d'embauche, en début de vie active, de certains diplômés de l'enseignement supérieur avait fait formuler à Olivier Schwartz l'hypothèse d'un nouveau groupe social de « dominés aux études longues » (Schwartz, 1998, p. 154-162). À la fois durablement dominés dans leurs conditions d'existence (statut d'emploi, rémunération, etc.) et pourtant proches des univers culturels dominants, l'auteur voit d'abord dans ce groupe « les membres des classes populaires parvenus jusqu'au bac ou au-delà, et chez qui l'accès aux études longues se serait peut-être opéré sans rupture majeure avec les modes de vie et les pratiques de leur milieu d'origine » (Schwartz, 1998, p. 159). La comparaison de ces premières mobilités et de ces premiers salaires (5 ans après leur sortie de l'université) des diplômés issus des classes populaires avec les parcours des diplômés issus des catégories supérieures révèle ici une lente érosion de la rentabilité des stratégies populaires de mobilité ascendante par les études longues lors de la seconde explosion universitaire. Cette érosion rappelle que les inégalités générationnelles ne sont jamais indépendantes des inégalités sociales, même dans le « haut » de l'échelle scolaire. Enfin il ressort de ces premiers traitements que l'hypothèse d'Olivier Schwartz « de conditions détériorées d'entrée sur le marché du travail deven[ant] progressivement les conditions ordinaires pour s'y maintenir » (Schwartz, 1998, p. 158) concerne seulement une petite partie des diplômés issus des milieux populaires. Les données (voir l'annexe méthodologique) laissent finalement entrevoir que ce processus semble davantage caractéristique des non-diplômés de l'université.

RARETÉ D'HIER, RARETÉ D'AUJOURD'HUI : LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES D'ORIGINE POPULAIRE

Une poursuite d'études atypique pour les jeunes d'origine populaire ?

L'analyse des actuelles poursuites d'études longues à l'université des jeunes des milieux populaires impose un réexamen des catégories sociologiques qui ont jusqu'alors permis de comprendre ces parcours. En effet, si la figure du « boursier » d'hier s'avère peu pertinente pour rendre compte de l'en-

Graphique 1. Proportion de titulaires de CAP ou de BEP, d'au moins bac + 2 et de diplômes universitaires supérieurs ou égaux à une licence parmi les enfants issus des classes populaires



Source : enquête « Emploi » (INSEE, 2005). Champ : actifs nés entre 1960 et 1981, issus des classes populaires soit ici de père et/ou mère ouvriers, employés, contremaîtres et/ou inactifs. Lecture : sur 100 enfants issus des classes populaires salariées nés entre 1978 et 1981 et actifs en 2005, 11 ont obtenu au moins un bac + 3 universitaire, 25 ont un CAP-BEP et 30 sont détenteurs d'un diplôme au moins égal à bac + 2 à l'issue de leur formation initiale.

trée à l'université des nouvelles générations populaires (Beaud, 2002, p. 23-26), la connaissance des actuelles poursuites d'études post-baccalauréat de ces générations demeure pourtant fragmentaire. Un bilan des travaux sur ces poursuites d'études, lors de la seconde explosion universitaire, rappelle que cet objet a essentiellement été construit et interrogé autour de deux schèmes :

- l'échec en premier cycle universitaire et le déclassement, où sont soulignées les conditions sociales et institutionnelles et les acculturations partielles qui produisent ces échecs, largement vécus sur un mode individuel (Bourdieu & Champagne, 1993 ; Dubet, 1991 ; Beaud, 2002) ;
- l'excellence scolaire et les parcours atypiques d'accès aux élites, par le biais des scolarités en grandes écoles (Laurens, 1992 ; Lebon, 2006 ; Ferrand, Imbert & Marry, 1999).

Renvoyant l'échec à l'université au sort commun et collectif des enfants des classes populaires et la

réussite à des trajectoires originales et individuelles, ces enquêtes manquent pourtant une autre partie de leur poursuite d'étude. En effet, au-delà des « exclus de l'intérieur » (Bourdieu & Champagne, 1993) et des « malgré-nous des études longues » (Beaud, 2002), se sont dessinés, au fil de l'ouverture de l'université dans les années quatre-vingt-dix, des destins sans doute plus ordinaires et moins tranchés que l'échec en premier cycle universitaire ou l'excellence scolaire des diplômés des grandes écoles. Les trajectoires des diplômés de l'université d'origine populaire figurent ainsi aujourd'hui encore comme un des angles morts de la seconde explosion universitaire française. Pourtant, lorsque l'on étudie l'accès aux diplômes supérieurs ou égaux au niveau « bac + 2 » pour les enfants des classes populaires salariées (voir graphique 1), on s'aperçoit que ces études figurent désormais comme des destinées centrales, et non plus marginales, des cohortes nées après 1970 (INSEE, 2005). La très nette augmentation des détenteurs de ces diplômes parmi les enfants des classes

populaires salariées nés après 1970 (de 12 % pour les cohortes nées entre 1960 et 1964 à 30 % pour celles nées entre 1978-1981) s'avère plus notable encore au regard de l'évolution, par cohorte, des proportions de titulaires de CAP et BEP issus des milieux populaires. Pour les dernières cohortes des classes populaires salariées (1974-1977 et 1978-1981), les diplômés du « haut » de la hiérarchie scolaire (supérieur ou égal à bac + 2) devancent désormais, en proportion, les qualifications historiques (CAP-BEP) pour ces milieux puisque ces dernières passent de 43 % de détenteurs, pour les enfants des catégories populaires salariées nés entre 1965-1969, à 25 % pour ceux nés entre 1978-1981.

Mais ces premiers résultats invitent à préciser davantage la catégorie « supérieure ou égale à bac + 2 » tant elle lisse les hiérarchies qui définissent et organisent la poursuite d'études des nouvelles cohortes issues des classes populaires : diplômes courts ou diplômes longs, diplômes généraux ou diplômes « professionnels », secondaire ou supérieur, écoles ou université. En mettant en évidence les nuances des destins du « haut » de la hiérarchie scolaire, on peut ainsi mieux distinguer les mobilités sociales ascendantes de celles qui sont aujourd'hui plus spécifiquement marquées par la « simple reproduction du destin de classe » (Schwartz, 1998, p. 131). L'exploitation de l'enquête « Emploi » (INSEE, 2005) confirme ici que les cohortes issues des classes populaires salariées ayant obtenu un diplôme supérieur ou égal à bac + 2 et nées après 1970 s'organisent pour l'essentiel autour de deux destins : l'obtention d'un BTS et l'obtention d'une licence (ou d'un diplôme supérieur) à l'université, ce qui atteste du fonctionnement très hiérarchique de l'enseignement supérieur (Convert, 2003). En effet, 11 % des actifs en 2005 qui sont nés entre 1978 et 1981, et qui sont issus des classes populaires salariées, ont obtenu un BTS à l'issue de leur formation initiale. De même, 11 % des actifs en 2005 issus des mêmes milieux et mêmes cohortes ont obtenu au moins une licence (hors grandes écoles). Ces deux diplômes ne concernaient chacun que 3 % des enfants d'origine populaire des cohortes nées entre 1960 et 1964. C'est donc en un peu plus de dix ans que s'est opérée cette petite révolution silencieuse de l'accès progressif des enfants d'origine populaire aux études longues à l'université, ces derniers représentant aujourd'hui un cinquième des titulaires de licence parmi les cohortes 1978-1981 (3).

S'il convient toujours de rappeler les fortes inégalités des parcours dans l'enseignement supérieur entre

les différentes catégories sociales, c'est en se plaçant depuis l'origine sociale que l'on constate certaines évolutions notables dans les rapports entre les nouvelles générations issues des milieux populaires et l'université. Ces diplômés, jusqu'ici épars dans les enquêtes sociologiques, semblent en fait dessiner une partie spécifique de la « génération des enfants de la démocratisation ». Ils obligent alors à distinguer la rareté d'aujourd'hui de la rareté d'hier lorsqu'on étudie ces diplômés d'un point de vue générationnel. La multiplication par trois de la proportion de titulaires de licence d'origine populaire entre les cohortes 1960-1964 et 1970-1973 est bien sûr à replacer dans l'histoire de la politique scolaire, les cohortes 1970-1973 étant les premières à avoir connu les effets de la politique des « 80 % d'une classe d'âge au niveau bac ». Mais on doit également replacer cette évolution dans la « grande transformation » des aspirations scolaires des familles populaires qui, au cours des années soixante, ont espéré majoritairement le baccalauréat (Poullaouec, 2005) et aujourd'hui les diplômes du supérieur pour leurs enfants (Beaud & Pialoux, 1999 ; Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2004). Tout invite alors à objectiver les indices des socialisations à l'origine de ces parcours ayant converti en diplôme la quête d'un « salut par l'école » (Beaud & Pialoux, 1999) et la « mobilisation contre les probabilités » (Terrail, 2002).

Un populaire « haut », qualifié et ambitieux

Analysant au début des années soixante les origines sociales des étudiants (nés entre le milieu des années trente et le début des années quarante), Pierre Bourdieu soulignait que les très rares enfants des classes populaires ayant, à l'époque, accédé à l'enseignement supérieur étaient en fait les produits de configurations familiales à la « situation culturelle originale » (Bourdieu, 1966, p. 327-328). L'enquête « Emploi » (INSEE, 2005) ne permet pas d'identifier le capital culturel de la famille, restreinte ou élargie. En revanche, elle permet de connaître les origines sociales des diplômés universitaires d'origine populaire, nés entre 1970-1981, à travers les PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) du père et de la mère. L'exploitation montre que ce sont en fait les strates ascendantes des classes populaires salariées (Schwartz, 1990, p. 61-82 ; Cartier *et al.*, 2008) qui ont vu leurs enfants tirer profit de la poursuite d'étude longues. Il est ainsi significatif que les enfants d'« ouvriers qualifiés », de « contremaîtres » et d'« employés » soient surreprésentés parmi les diplômés universitaires d'origine populaire nés entre 1970 et 1981 (voir tableau 1).

Tableau 1. **Origine sociale détaillée des diplômés universitaires d'origine populaire (pourcentages pondérés)**

Configuration familiale, PCS du père et PCS de la mère	Diplômés universitaires issus des classes populaires (1970-1981)	Personnes nées entre 1970 et 1981 issues des classes populaires	Écart à la moyenne
Configuration 1 : Employés et employées	33 %	19 %	+ 14
Configuration 2 : Ouvriers qualifiés (OQ)/contremaîtres et employées	40 %	42 %	- 2
Configuration 3 : Ouvriers non qualifiés (ONQ) et employées	12 %	14 %	- 2
Autres configurations : OQ et OQ, OQ et ONQ, employés et OQ, employés et ONQ, ONQ et ONQ	15 %	24 %	- 9
Total	100 %	100 %	

Source : enquête « Emploi » (INSEE, 2005). Champ : actifs nés entre 1970 et 1981, issus des classes populaires, soit ici de père et/ou mère ouvriers, employés, contremaîtres et/ou inactifs. Note : ce tableau mêle groupe et catégories socioprofessionnelles des parents afin de garantir des effectifs suffisants à l'application de la pondération. Lecture : sur 100 personnes issues des classes populaires nées en 1970 et 1981 actifs en 2005 et titulaires d'au moins un bac + 3 universitaire, 33 ont un père dont l'emploi déclaré à la fin de leurs études initiales est « employé » et une mère dont l'emploi est « employée », alors que sur 100 personnes issues des classes populaires nées en 1970 et 1981 actifs en 2005, seules 19 sont dans cette configuration.

On doit également souligner le poids des mères « employées » dans les derniers parcours de poursuite d'études à l'université sanctionnés d'un diplôme supérieur ou égal à la licence. C'est en effet parmi les enfants d'employées, et notamment parmi les « employées administratives des entreprises » (vivant avec des ouvriers ou des employés), que l'on trouve le plus de diplômés de l'université, à l'intérieur des classes populaires salariées : un tiers des titulaires de licence (hors grandes écoles) d'origine populaire nés entre 1970 et 1981 ont une mère « employée administrative des entreprises » alors qu'ils ne sont qu'un cinquième (21 %) parmi l'ensemble des enfants des classes populaires nés entre les mêmes dates. La seule enquête « Emploi » (INSEE, 2005) ne permet pas de croiser le genre des diplômés de l'université d'origine populaire nés entre 1970 et 1981 avec les professions détaillées de leurs mères. Pourtant tout se passe comme si la transmission entre les mères qualifiées et leurs filles (4) était au cœur de leur poursuite d'études (62 % de ces diplômés sont des femmes).

Ainsi les deux pourcentages précédemment cités tendent à montrer la surreprésentation (+ 14 points) de la configuration familiale : père « employé » et mère « employée » dans l'accès aux diplômes universitaires égaux ou supérieur à la licence des enfants d'origine populaire nés entre 1970 et 1981. Issues du « haut »,

voire des frontières des milieux populaires, la fraction diplômée de la génération des enfants de la démocratisation est aussi le produit des strates qui, dans ces catégories, sont les plus enclines aux changements dans les modes de vie et les représentations (Schwartz, 1990, p. 78). L'étude des parcours scolaires des enfants d'origine populaire entrés en 6^e en 1989 selon les représentations familiales des diplômés utiles pour trouver un emploi atteste de l'importance des visions « positives » aux yeux des parents des diplômés de l'enseignement supérieur. Le tableau 2 confirme que les aspirations aux études longues sont désormais majoritaires dans les familles populaires (Baudelet & Establet, 2000 ; Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2004). Mais il montre également que les familles populaires ayant des enfants entrés au collège à la fin des années quatre-vingt et qui ont par la suite obtenu une licence se distinguaient nettement de la moyenne de leur catégorie dans l'utilité qu'elles accordaient à un diplôme du supérieur pour trouver un emploi. Ainsi, alors que 51 % des familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989 jugeaient, en 1991-1992, qu'un diplôme de l'enseignement supérieur était le plus utile pour trouver un emploi, cette proportion s'élevait à 77 % chez les familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989 et a obtenu une licence en 3 ans ou 4 ans après son baccalauréat.

Tableau 2. **Représentation scolaire en 1991-1992 des familles populaires selon le diplôme de leurs enfants (pourcentages pondérés)**

Selon vous, lequel de ces diplômes est le plus utile pour trouver un emploi ?	CAP ou un BEP	Baccalauréat	Diplôme de l'enseignement supérieur	Aucun	Sans opinion	Non renseigné	Total
Ensemble des familles populaires	15 %	17 %	51 %	1 %	8 %	8 %	100 %
Familles populaires dont l'enfant a obtenu une licence en 3 ans ou 4 ans	4 %	9 %	77 %	0 %	4 %	6 %	100 %

Source : questionnaire « Famille » du panel 1989 (ministère de l'Éducation nationale, 2006). Champ : familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989 pour la ligne 1 ; familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989 et a obtenu une licence en 3 ans ou 4 ans pour la ligne 2. Lecture : sur 100 familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989, 51 jugeaient qu'un diplôme du supérieur était le plus utile pour trouver un emploi au moment du questionnaire « Famille » passé en 1991-1992 ; sur 100 familles populaires dont l'enfant est entré en 6^e en 1989 et a obtenu une licence en 3 ans ou 4 ans après son bac, 77 jugeaient qu'un diplôme du supérieur était le plus utile pour trouver un emploi au moment du questionnaire « Famille » passé en 1991-1992.

C'est donc finalement dans les différences de parcours scolaires, d'aspirations et de destins qui séparent désormais les jeunes issus des classes populaires salariées que se comprend l'unité, la relative autonomie, et finalement la singularité de cette fraction d'enfants des classes populaires née à partir de 1970 et sortie diplômée de l'université.

LES AUTRES DESTINS D'UNE GÉNÉRATION

Le récent débat sur l'utilité des diplômes (Dubet, Duru-Bellat, & Poullaouec, 2006) a vu s'opposer deux interprétations sociologiques différentes des effets de la seconde explosion scolaire : la première souligne les effets pervers de l'ouverture du secondaire puis des universités sur les insertions de ces diplômés, alors que la seconde insiste sur les atouts que ces diplômes procurent, notamment aux enfants d'origine populaire, dans un marché de l'emploi marqué par une forte mise en concurrence des nouveaux entrants (Ould Ferhat & Poullaouec, 2005 ; Maurin, 2007). Le retour de ce débat ancien de la sociologie de l'éducation (Bourdieu, 1978 ; Passeron, 1982 ; Baudelot & Glaude, 1989 ; Terrail, 1997) n'a pourtant que peu mis à l'épreuve l'hypothèse d'Olivier Schwartz de possibles « dominés aux études longues » (1998), caractérisés par une proximité avec les modèles culturels dominants du fait de leur trajectoire scolaire et « par une position sociale dominée, en termes de conditions d'existence et de place dans le travail », en raison de la dégradation des conditions d'insertion sur le marché du travail (Schwartz, 1998, p. 160). À notre connaissance, seul le travail de Vincent Chabault (2007) se risque à prolonger cette approche en se

centrant sur le travail des vendeurs de livres à la FNAC, sans que les trajectoires sociales des enquêtés ne figurent explicitement au cœur de son article (5). Or l'étude quantitative des insertions et mobilités sociales des diplômés de l'université d'origine populaire offre sans doute l'occasion d'articuler plus explicitement ces deux interrogations qui sont au cœur des travaux sur la seconde explosion scolaire. Ainsi la fonction publique, qui s'inscrivait comme une destination privilégiée de la promotion des personnes d'origine populaire (Gollac, 2005), s'impose-t-elle toujours comme la destinée privilégiée des mobilités populaires par les études universitaires ? L'exploitation secondaire des enquêtes « Génération 92 » et « Génération 98 » (CEREQ, 1999, 2003) tente notamment de répondre à cette question en comparant les destins sociaux des diplômés universitaires d'origine populaire à ceux issus des classes supérieures.

Premières mobilités

Les inégalités sociales d'accès au « haut » de l'échelle sociale en fonction des diplômes universitaires supérieurs ou égaux à la licence apparaissent ici par l'étude de la position sociale obtenue cinq ans après l'arrêt des études : les enfants de cadres titulaires d'une licence semblent, en 1997 comme en 2003, tirer davantage profit de leur diplôme sur le marché du travail que les diplômés issus des milieux populaires. Ainsi 62 % des diplômés d'origine supérieure sortis en 1992 sont devenus cadres en 1997, contre 42 % pour les diplômés d'origine populaire, et ils ne sont que 29 % pour les diplômés issus des catégories supérieures à avoir une profession intermédiaire contre 46 % des diplômés issus des classes populaires salariés. Mais en affinant l'observation des desti-

nées sociales des diplômés d'origine populaire, les professions de la fonction publique, et notamment celles de l'enseignement, se révèlent être, en 1997 comme en 2003, cinq ans après l'arrêt des études, une véritable filière des mobilités populaires ascendantes par l'université (6) : 20 % des diplômés d'origine populaire sortis en 1992 sont devenus « professeur ou exercent une profession scientifique » en 1997 et 28 % sont devenus « professeurs des écoles et assimilés ». On notera d'ailleurs que ces résultats invitent à repenser la mobilité sociale des enfants de contremaîtres vers le métier d'instituteur davantage comme une spécificité de la mobilité sociale par les études universitaires des strates ascendantes des catégories populaires salariées que comme un micro-déplacement au sein des « professions intermédiaires » (Lahire, 2006, p. 416-417).

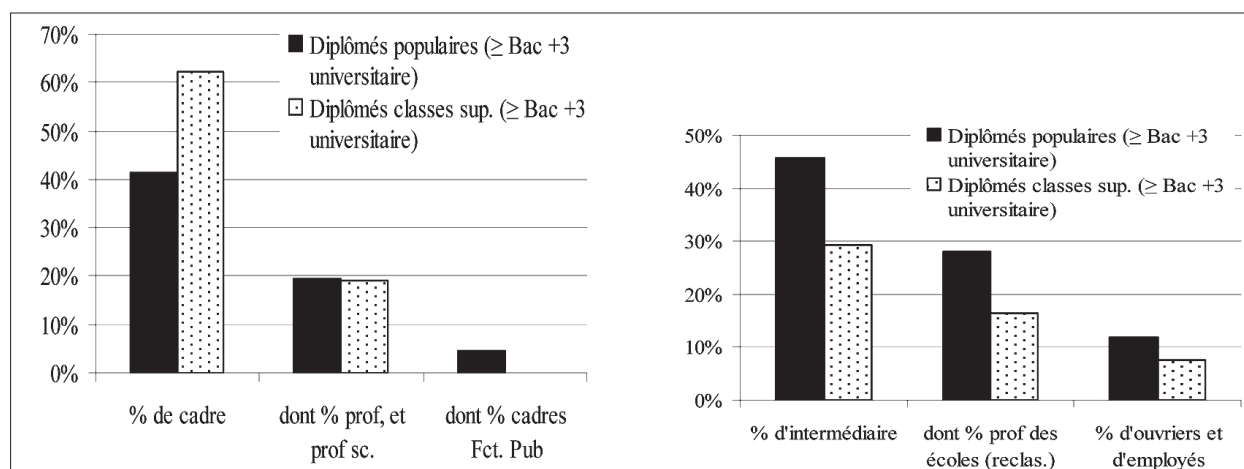
Pourtant la comparaison des destins entre les sortants en 1992 et 1998 invite à interroger le tarissement de cette filière de mobilité sociale, relativement spécifique aux milieux populaires, ainsi que le creusement des inégalités des diplômés dans l'accès aux groupes des « cadres et professions intermédiaires ». Pour ces diplômés, le groupe de « professeurs et profession scientifique » demeure encore, cinq ans après la fin des études, un ensemble de professions privilégiées (19 % des diplômés populaires sortis en 1998 appartiennent à ce groupe en 2003). Mais cette baisse

d'un point entre les sortants de 1992 et ceux de 1998, et surtout celle de 8 points concernant les « professeurs des écoles » (CS 42) ramènent à des taux identiques, cinq ans après la fin des études, la proportion de « professeurs », de « professeurs des écoles » et d'« employés et ouvriers » parmi les diplômés populaires sortis en 1998. Ainsi, trois cinquièmes des destins de ces diplômés de l'université issus des milieux populaires se répartissent à part presque égale :

- 20 % des titulaires d'un diplôme universitaire d'origine populaire sortant en 1998 étaient « professeurs des écoles et assimilés » en 2003 ;
- 19 % des titulaires d'un diplôme universitaire d'origine populaire sortant en 1998 étaient « professeurs » (CS 34) en 2003 ;
- 19 % des titulaires d'un diplôme universitaire d'origine populaire sortant en 1998 étaient « ouvriers ou employés ». On doit alors souligner que la catégorie « employés » épuise la quasi-totalité des professions des individus classés dans ce groupe. Ce dernier groupe invite d'ailleurs à prolonger l'observation de leurs parcours sur le marché du travail au-delà de cinq années, afin de caractériser davantage les modes de vie associés à ces positions certes dominées mais aussi frontalières, comme le soulignait Olivier Schwartz (1998, p. 160).

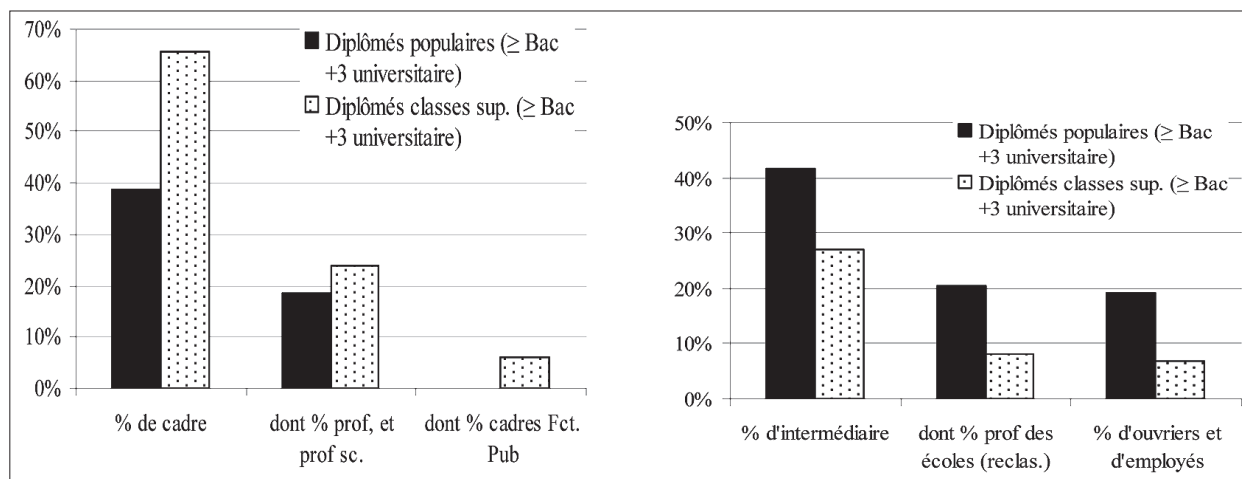
Ces trois pourcentages, ainsi que les résultats présentés précédemment, invitent donc à quantifier les

Graphique 2. Part des « cadres », des « professions intermédiaires » et des « ouvriers et employés » en 1997 parmi les diplômés universitaires sortants en 1992 d'origine populaire et issus des classes supérieures (pourcentages pondérés)



Source : enquête « Génération 92 » (CEREQ, 1999). Champ : titulaires de licence sortis en 1992 et interrogés en 1997. Lecture : parmi les titulaires de licence d'origine populaire sortis en 1992 de l'université, 41,5 % étaient cadres supérieurs en 1997. Lorsqu'on entre dans le détail de cette catégorie, on s'aperçoit que 19,6 % de ces titulaires appartiennent en 1997 à la CS « professeur et professions scientifiques », et 4,7 % appartiennent à la catégorie « cadres de la fonction publique ».

Graphique 3. Part des « cadres », des « professions intermédiaires » et des « ouvriers et employés » en 2003 parmi les diplômés universitaires sortants en 1998 (IUFM compris) d'origine populaire et issus des classes supérieures (pourcentages pondérés)



Source : enquête « Génération 98 » (CEREQ, 2003). Champ : titulaires de licence sortis en 1998 et interrogés en 2003. Lecture : parmi les titulaires de licence d'origine populaire sortis en 1998 de l'université, 38,8 % étaient « cadres supérieurs » en 2003. Lorsqu'on entre dans le détail de cette catégorie, on s'aperçoit que 18,6 % de ces titulaires appartiennent, en 2003, à la CS « professeur et professions scientifiques ». Les effectifs sont trop faibles pour pouvoir afficher une proportion de cadres de la fonction publique.

bénéfices « concrets » de la hausse de la durée d'études pour les dernières cohortes issues des classes populaires. Ces premiers résultats engagent sans doute à penser les effets de l'inflation scolaire pour la seconde explosion scolaire (Duru-Bellat, 2006). Plus généralement, ces données doivent ne pas faire oublier les effets de la dégradation des rapports salariaux sur les statuts et les mobilités professionnelles (Rose, 1998, p. 226) et finalement le renforcement des frontières entre les groupes sociaux (Chauvel, 2002). On peut en effet légitimement penser que les variations puis les baisses des recrutements dans la fonction publique (notamment dans celles de l'enseignement), marquent désormais durablement les premières mobilités sociales et les aspirations à certaines filières de mobilité privilégiées par ces diplômés universitaires des classes populaires. Pour autant, il faut rappeler que ces derniers sont loin de tous connaître un déclassement dans leurs cinq premières années sur le marché du travail et que même la minorité concernée par les positions d'« employés et d'ouvriers » (19 %) semble connaître des positions frontières entre classes populaires et classes moyennes (voir graphiques 2 et 3).

Premiers salaires

À ces premiers résultats, l'évolution comparée des salaires en début de vie active pour les diplômés

selon leur origine sociale permet de préciser l'évolution des inégalités au niveau intragénérationnel (voir tableaux 3 et 4). On retiendra, à titre d'exemple, que l'écart du salaire médian, en francs constants 1997, cinq ans après la fin des études, entre un diplômé d'origine populaire et un diplômé issu des classes supérieures est passé de 840 francs par mois en 1997 à 2 212 francs par mois en 2003. Dans le même temps, le salaire médian en francs constants 1997 a baissé pour les diplômés issus des catégories populaires (moins 261 francs par mois) alors qu'il a progressé de 1 111 francs par mois pour ceux issus des catégories supérieures.

Ces constats rappellent donc, contre la thèse uniforme d'un « déclassement des diplômés » ignorant l'origine sociale, l'évidence des inégalités sociales et générationnelles dans la valeur d'échange du diplôme sur les marchés de l'emploi. Mais ces résultats confirment surtout l'intérêt de la multiplication des focales sociologiques pour observer les systèmes de relation entre les générations, les diplômes et les postes réellement occupés. Car, lorsqu'on les regarde de près, les écarts générationnels d'hier en matière de salaire en début de vie active (Baudelot & Gollac, 1997) semblent ne pas se creuser de façon uniforme, ne serait-ce que pour les diplômés de l'université. Relié à la morphologie du groupe observé et aux secteurs du marché de l'emploi privilégiés par ses membres, ce

Tableau 3. Salaire net mensuel (primes incluses) en 1997 (en francs) selon l'origine sociale des sortants de 1992 (données pondérées)

	Diplômés des classes populaires	Diplômés des classes supérieures
Salaire du premier quartile	8 000	8 500
Salaire médian	9 300	10 140
Salaire du dernier quartile	11 000	13 000

Source : enquête « Génération 92 » (CEREQ, 1999). Champ : titulaires de licence sortis en 1992 et interrogés en 1997. Lecture : le salaire médian d'un titulaire de licence d'origine populaire était de 9 300 francs par mois, cinq ans après la fin de ces études. Il était supérieur de 840 francs par mois pour un diplômé d'origine supérieure.

Tableau 4. Salaire net mensuel (primes incluses) en 2003 (en francs constants 1997) selon l'origine sociale des sortants de 1998 (données pondérées)

	Diplômés des classes populaires	Diplômés des classes supérieures
Salaire du premier quartile	7 231	9 039
Salaire médian	9 039	11 251
Salaire du dernier quartile	11 636	14 053

Source : enquête « Génération 98 » (CEREQ, 2003). Champ : titulaires de licence sortis en 1998 et interrogés en 2003. Lecture : le salaire médian d'un titulaire de licence d'origine populaire était de 9 039 francs par mois (équivalent francs 1997), cinq ans après la fin de ces études. Il était supérieur de 2 212 francs par mois (équivalent francs 1997) pour un diplômé d'origine supérieure.

creusement des inégalités salariales en début de carrière n'a sans doute rien de surprenant. Mais il incite à interroger les déterminants des orientations universitaires et professionnelles et les représentations qui

organisent la conversion des diplômes universitaires de cette génération sociale d'enfants des classes populaires vers les secteurs du marché des emplois qualifiés, qui s'avèrent tendanciellement les moins rentables économiquement.

« Après une période de purgatoire, des objets démodés peuvent retrouver une jeunesse inattendue », notait Louis Chauvel en 2001. En transformant la question des « transfuges de classe » d'hier en une réflexion sur les mobilités des diplômés de la génération des enfants de la démocratisation, voici sans doute exhumé un débat ancien. Mais ce sont aussi ceux afférant aux actuelles recompositions de l'enseignement supérieur et aux rapports sociaux pour les nouvelles générations qui se trouvent prolongés. En effet la poursuite d'études longues des enfants des catégories populaires ne se présente plus comme un fait marginal. Elle s'inscrit au contraire dans une histoire paradoxale où se mêlent déstructuration des modes de régulation des catégories populaires et appropriation de l'enjeu des études longues pour une partie significative de ces familles. Et alors que l'expérience universitaire de cette fraction singulière de la jeunesse populaire la rapproche au moins formellement de celle des classes moyennes, elle redevient populaire au moment de sa sortie de l'université. Non pas seulement parce qu'elle est tendanciellement plus « déclassée », mais aussi parce que ses voies de mobilité ont une marque propre, qui tend à lui être de plus en plus contestée.

Je tiens à remercier Claire Lemêtre et Tristan Poul-laouec de leur sollicitation et de leur soutien dans la préparation de ce texte. Je remercie également Stéphane Beaud, Marie Cartier, Mathias Millet, Gilles Moreau ainsi que les rapporteurs anonymes de la Revue française de pédagogie pour leurs remarques et discussions qui ont enrichi des versions antérieures de cet article.

Cédric Hugrée
cedric.hugree@univ-nantes.fr
Centre nantais de sociologie

NOTES

- (1) Sur les expressions de « classes » et de « milieux » populaires et leurs équivalences dans l'usage, nous renvoyons à Olivier Schwartz (1998).
- (2) Le travail d'Emmanuelle Santelli (2001), bien que centré sur la mobilité sociale des enfants d'immigrés algériens, aborde en effet cette question, la majorité des pères des personnes enquêtées ayant connu l'expérience du travail ouvrier lors de leur arrivée en France.
- (3) Ces premières estimations sont d'ailleurs en deçà de la réalité puisqu'elles portent sur les actifs ayant achevé leurs études (pour les plus jeunes, ceux qui ont eu 24 ans en 2005), alors que tous les étudiants d'origine populaire des dernières cohortes ne sont pas dans ce cas.
- (4) Il faut rappeler que la CS « employés administratifs des entreprises » est celle où figure le plus de femmes (82,1 % en 2000) et elles sont les plus diplômées du groupe socioprofessionnel « employés » puisque 49,9 % d'entre elles étaient bachelières en 2000 (Chenu, 2005, p. 46). C'est notamment à ce titre que cette CS tend aujourd'hui à figurer comme celle des « employés qualifiés » (Amossé & Chardon, 2006).
- (5) Pour indication, on notera que dans les six extraits d'entretiens mobilisés dans cet article (sur 31 entretiens réalisés pour l'enquête), seuls l'année de naissance, le plus haut diplôme obtenu, l'année de recrutement et le(s) poste(s) occupé(s) figurent dans le talon sociologique. L'origine sociale des enquêtés n'est en fait connue que pour un seul cas, Chloé, née en 1979, vendeuse de livre recrutée en 2003 : « fille de médecin, elle suit des cours à l'école du Louvre, et après un cursus universitaire complet en histoire, elle débute une thèse à l'IEP de Paris » (Chabault, 2007, p. 29, 37 et 38).
- (6) Résultats auxquels invitait l'étude des destinées sociales des agents de l'État et des collectivités locales de Sibylle Gollac (2005) à partir de l'enquête « Emploi » annuelle de 2001.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBOUY V. & TAVAN C. (2008). « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur ». *Économie et statistique*, n° 410, p. 3-22.
- AMOSSÉ T. & CHARDON O. (2006). « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? ». *Économie et statistique*, n° 393-394.
- BAUDELLOT C. (1992). « Les ouvriers à l'école : des progrès mais peut mieux faire ». In G.-P. Azemar, *Ouvriers et ouvrières. Un continent morcelé et silencieux*. Paris : Éd. Autrement, p. 104-113.
- BAUDELLOT C. & ESTABLET R. (2000). *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*. Paris : Éd. du Seuil.
- BAUDELLOT C. & ESTABLET R. (2005). « Classe en tous genres ». In M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et société*. Paris : La Découverte.
- BAUDELLOT C. & GLAUDE M. (1989). « Les diplômés se dévaluent-ils en se multipliant ? ». *Économie et statistique*, n° 225, p. 3-15.
- BAUDELLOT C. & GOLLAC M. (1997). « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? ». *Économie et statistique*, n° 304-305, p. 17-35.
- BEAUD S. (2002). *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.
- BEAUD S. & PIALOUX M. (1999). *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU P. (1966). « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture ». *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 3, p. 325-347.
- BOURDIEU P. (1978). « Classement, déclassement, reclassement ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, p. 2-22.
- BOURDIEU P. & CHAMPAGNE P. (1993). « Les exclus de l'intérieur ». In P. Bourdieu, *La misère du monde*. Paris : Éd. du Seuil.
- CARTIER M. (2003). *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*. Paris : La Découverte.
- CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O. et al. (2008). *La France des « petits-moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire. Paris : La Découverte.
- CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (1999). *Enquête « Génération 92, France métropolitaine, 1992-1998 »*. Disponible sur Internet à l'adresse : <<http://www.cmh.ens.fr/acsdm2/enquetes/XML/lil-0056.xml>> (consulté le 2 octobre 2009).
- CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (2003). *Enquête « Génération 98, France métropolitaine, 2003 »*. Disponible sur Internet à l'adresse : <<http://www.cmh.ens.fr/acsdm2/enquetes/XML/lil-0245.xml>> (consulté le 2 octobre 2009).
- CHABAULT V. (2007). « Entre le commerce et la culture. Les pratiques de travail des vendeurs de livres de la FNAC ». *Sociétés contemporaines*, n° 67, p. 27-45.
- CHAUVEL L. (2001). « Le retour des classes sociales ». *Revue de l'OFCE*, n° 79, p. 315-359.
- CHAUVEL L. (2002). *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx^e siècle*. Paris : PUF.
- CHENU A. (2005). *Sociologie des employés*. Paris : La Découverte.
- CONVERT B. (2003). « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France (1987-2001) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, p. 61-73.
- DUBET F. (1991). *Les lycéens*. Paris : Éd. du Seuil.
- DUBET F., DURU-BELLAT M. & POUILLAOUEC T. (2006). « Polémiques sur l'utilité des diplômes ». *La revue du MAUSS*, n° 28, p. 85-95.
- DURU-BELLAT M. (2006). *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*. Paris : Éd. du Seuil.
- FERRAND M., IMBERT F. & MARRY C. (1999). *L'excellence scolaire : une affaire de famille. Le cas des normaliennes et normaliens scientifiques*. Paris : L'Harmattan.
- GOLLAC S. (2005). « La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? ». *Sociétés contemporaines*, n° 58, p. 41-63.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (2007). « Enquête "Emploi" 2005 ». *INSEE résultats*, n° 68. Disponible sur Internet à l'adresse : <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=eec05> (consulté le 2 octobre 2009).
- LAHIRE B. (2006). *La culture des individus*. Paris : La Découverte.
- LAURENS J.-P. (1992). *1 sur 500. La réussite scolaire en milieu populaire*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- LEBON F. (2006). « L'excellence scolaire en milieu populaire ». *Diversité ville-école-intégration*, n° 146, p. 81-87.
- MAUGER G. (1998). « La reproduction des milieux populaires "en crise" ». *Diversité ville-école-intégration*, n° 113, p. 6-16.
- MAUGER G. (2006). « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans ». In J. Lojkine, P. Cours-Salies & M. Vakaloukis, *Nouvelles luttes de classes*. Paris : PUF, p. 29-42.
- MAURIN É. (2007). *La nouvelle question scolaire. Les bénéfices de la démocratisation*. Paris : Éd. du Seuil.
- MERLE P. (2002). *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : La Découverte.
- MERLLIÉ D. & PRÉVOT J. (1997). *La mobilité sociale*. Paris : La Découverte.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE (2006). *Enquête « Panel d'élèves du second degré, recrutement 1989, France métropolitaine, 1989-2003 »*. Disponible sur Internet à l'adresse : <<http://www.cmh.ens.fr/acsdm2/enquetes/xml/lil-0058.xml>> (consulté le 2 octobre 2009).
- MOLINARI J.-P. (1992). « De la ferme à l'usine, de l'usine à la fac ». In G.-P. Azemar, *Ouvriers et ouvrières. Un continent morcelé et silencieux*. Paris : Éd. Autrement, p. 114-122.
- NOIRIEL G. (1986). *Les ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*. Paris : Éd. du Seuil.
- OULD-FERHAT L. & POULLAOUEC T. (2005). « Le diplôme, arme des faibles ». In J.-P. Terrail, *L'école en France. Crises, pratiques, perspectives*. Paris : La Dispute.
- PASSERON J.-C. (1982). « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie ». *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 4, p. 551-584.
- PINTO V. (2008). « "Démocratisation" et "professionnalisation" de l'enseignement supérieur ». *Mouvements*, n° 55-56, p. 12-23.
- POULLAOUEC T. (2004). « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants ». *Économie et statistique*, n° 371, p. 3-22.
- POULLAOUEC T. (2005). *La grande transformation : familles ouvrières, école et insertion professionnelle 1960-2000*. Thèse de doctorat, sociologie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- RENAHY N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La Découverte.
- ROSE J. (1998). *Les jeunes face à l'emploi*. Paris : Desclée de Brouwer.
- SANTELLI E. (2001). *La mobilité sociale dans l'immigration*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- SCHWARTZ O. (1990). *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF.
- SCHWARTZ O. (1998). *La notion de « classes populaires »*. Habilitation à diriger des recherches, université de Saint-Quentin en Yvelines.
- TERRAIL J.-P. (1984a). « De quelques histoires de transfuges ». *Cahiers du LASA*, n° 2, université de Caen, p. 32-43.
- TERRAIL J.-P. (1984b). « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980) ». *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 3, p. 421-436.
- TERRAIL J.-P. (1997). *La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux*. Paris : La Dispute.
- TERRAIL J.-P. (2002). *De l'inégalité scolaire*. Paris : La Dispute.
- TERRAIL J.-P. (2005). *L'école en France. Crises, pratiques, perspectives*. Paris : La Dispute.
- THÉLOT C. & VALLET L.-A. (2000). « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle ». *Économie et statistique*, n° 334, p. 4-32.
- VALLET L.-A. (1999). « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents ». *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 1, p. 5-64.

Annexe méthodologique. Quantifier la poursuite d'études universitaires des enfants d'origine populaire lors de la seconde explosion scolaire

Une partie des résultats présentés est issue d'une exploitation secondaire de l'enquête « Emploi » (INSEE, 2005 : cette enquête en continu s'est substituée à l'enquête annuelle en 2003, la collecte des données étant réalisée tout au long de l'année). Le choix de cette enquête obéit notamment à la contrainte du nombre d'individus observés, ce qui permet un traitement relativement fin et solide de la poursuite d'études à l'université des enfants issus des classes populaires selon leur année de naissance, afin de penser conjointement « classes et générations » (Chauvel, 2002). Cette enquête permet de définir l'appartenance initiale des individus aux classes populaires à partir de la PCS du père et de la mère.

Nous avons décidé de focaliser notre étude sur les destins scolaires et sociaux des enfants issus des classes populaires salariées. Ce choix s'inscrit dans le prolongement d'une enquête ethnographique en cours auprès de diplômés issus des classes populaires salariées de la région nantaise. Sont donc considérés comme d'origine populaire les individus ayant un père et/ou une mère ouvrier, employé, contremaître, agent de maîtrise ou inactif. Cette définition des enfants des classes populaires se justifie notamment par le fait que, pour les cohortes observées, la quasi-totalité des pères contremaîtres ont commencé leur carrière comme ouvriers. Finalement, on peut voir dans cette construction une tentative de définition du « noyau élargi » des classes populaires salariées autorisant des distinctions (« haut »/« bas », qualifié/non qualifié, stable/précaire) centrales pour ces milieux. L'enquête « Emploi » (INSEE, 2005) permet également de détailler un niveau assez fin des diplômes obtenus dans le supérieur et autorise ainsi à distinguer les diplômes universitaires longs (égaux ou supérieurs à la licence) des diplômes universitaires courts (ici, essentiellement les BTS), la limite restant malgré tout la taille de l'échantillon qui ne permet pas de saisir les différences internes des titulaires aux diplômes universitaires égaux ou supérieurs à la licence selon les filières suivies. Cette enquête traite un échantillon de 45 066 individus en première interrogation. Le souhait de focaliser cette étude sur les diplômés de l'université de la seconde explosion scolaire nous a fait nous concentrer sur les individus nés entre 1960 et 1981, soit ici 17 769 individus. Parmi eux, 2 619 actifs ont obtenu un diplôme égal ou supérieur à la licence, et 380 de ces derniers sont issus des classes populaires salariées.

À ce premier traitement statistique sont adjointes les exploitations du « Panel 89 de suivi des élèves entrés en 6^e » (voir par exemple ministère de l'Éducation nationale, 2006) et des enquêtes « Génération 92 » et « Génération 98 » (CEREQ, 1999, 2003). Le croisement de plusieurs enquêtes statistiques offre la possibilité de tester plusieurs hypothèses sur la prolongation des études pour les milieux populaires. Il permet notamment de multiplier les focales d'observation sur une population malgré tout restreinte quantitativement dans les échantillons et ainsi d'assurer une plus grande fiabilité des résultats. Le pendant de ce croisement des sources quantitatives reste malgré tout d'avoir à adapter les principes organisant les définitions premièrement retenues. L'exploitation secondaire du panel des élèves entrés en 6^e en 1989 et du suivi du panel 89 après le baccalauréat (ministère de l'Éducation nationale, 2006) apporte un éclairage particulier sur les titulaires d'une licence d'origine populaire (de père et/ou de mère ouvrier, employé ou contremaître) entrés en 6^e à la rentrée 1989 (n = 4 222) et qui ont répondu au questionnaire « Famille » en 1991-1992 : « L'ensemble des parents qui avaient un enfant dans le panel 1989 a fait l'objet d'une enquête postale au cours de l'année 1991-1992. Le questionnaire était remis à l'élève par les chefs d'établissement. Les familles devaient le renvoyer à la Direction de l'évaluation et de la prospective. Les parents dont l'enfant était en section d'éducation spécialisée (SES) n'ont pas été intégrés à l'enquête (difficulté pour définir un instrument de mesure commun à des élèves de 6^e et à des collégiens fréquentant cette filière). Au terme de deux rappels, 80,4 % des familles interrogées avaient répondu à l'enquête » (ministère de l'Éducation nationale, 2006). Les enquêtes « Génération » (CEREQ, 1999, 2003) ne distinguant pas la catégorie socioprofessionnelle (CS) des parents des enquêtés, la définition de l'origine sociale s'est trouvée réduite aux seuls groupes socioprofessionnels (GS). Ainsi, dans les exploitations des enquêtes « Génération », sont considérés comme étant d'origine populaire les enfants d'ouvriers et employés ayant quitté l'université en 1992 et en 1998, ce qui laisse notamment dans l'ombre les enfants de contremaîtres et d'agents de maîtrise. On doit enfin souligner que les résultats présentés concernent les cinq premières années de vie active et, à ce titre, les premières insertions et mobilités de ces diplômés.